

15.09.2021 - 11:34 Uhr

Swiss Textiles est RAVI de la suppression des droits de douane sur les produits industriels

Zürich (ots) -

Le Conseil national a décidé, aujourd'hui, de supprimer les droits de douane anachroniques sur les produits industriels. Cette décision marque une étape importante dans la réduction des obstacles au commerce. Swiss Textiles en est ravi et reconnaissant.

La suppression des obstacles aux échanges commerciaux est une mission que Swiss Textiles s'est fixée. Les droits de douane sont, depuis un certain temps, une épine dans son pied. Qu'elles soient fabricantes ou non, les droits de douane augmentent le prix d'achat des entreprises suisses du textile et de l'habillement. Il est particulièrement choquant, qu'environ trois quarts des droits de douane reviennent à des pays avec lesquels la Suisse a déjà un accord de libre-échange. Les droits de douane accablent notre branche, non seulement d'un point de vue financier, mais aussi administratif. Des procédures spéciales lors du placement sous régime douanier, des rectifications, des recours, des recouvrements et des procédures de taxations provisoires sont associées aux droits de douane.,

Les droits de douane sur les produits industriels sont un reliquat d'une époque révolue. Le Conseil national l'a donc reconnu au deuxième essai, grâce au puissant engagement des représentantes et représentants des entreprises des diverses branches. Avec 106 à 75 voix, il s'est aujourd'hui exprimé en faveur de la suppression des droits de douane industriels. C'est du baume au coeur pour la branche du textile et de l'habillement fortement touchée par la crise du coronavirus. Swiss Textiles remercie les parlementaires de la forte contribution qu'ils ont apportée pour réduire les entraves aux échanges commerciaux.

Contact:

Peter Flückiger, peter.flueckiger@swisstextiles.ch, Tél. 044 289 79 79.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053918/100877631> abgerufen werden.